



MAIRIE DE PORT ST LOUIS DU RHÔNE
Service des Ressources Humaines

PHOTO

DEMANDE D'EMPLOI SAISONNIER

Il faut impérativement : Avoir entre 18 et 26 ans et ne jamais avoir été saisonnier en Mairie les années précédentes.

Date limite dépôt : 31/01/2021 – Aucune candidature ne sera prise en compte après cette date.

OBLIGATOIRE : joindre votre CV

NOM ET PRÉNOM

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE

.....**TÉLÉPHONE**

DIPLOMES OU ETUDES EN COURS

TITULAIRE DU BAFA : OUI NON **PERMIS**.....

ETUDIANT(E) **SANS EMPLOI** **MAITRISE DE L'ANGLAIS**

ENFANT D'AGENT COMMUNAL : OUI NON

Nom-Prénom de l'agent communal :

AVEZ VOUS DEJA EFFECTUE UNE DEMANDE D'EMPLOI SAISONNIER LES ANNEES PRECEDENTES (1) : OUI NON

SI OUI QUELLE ANNEE :

FAIT À PORT ST LOUIS DU RHONE, LE SIGNATURE

(1) Barrer la ou les mentions inutiles

A REMPLIR PAR LA MAIRIE

Demande déposée le :

Par l'intermédiaire du service :

ACCUSE DE RECEPTION

A remettre au demandeur

NOM PRENOM

ADRESSE.....

.....

DATE DE DEPOT

Nous accusons réception de votre demande d'emploi saisonnier.